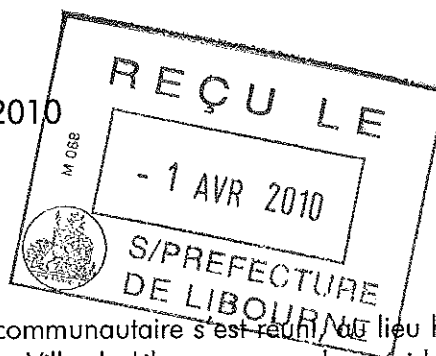


EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LIBOURNAIS

SEANCE DU 30 MARS 2010

Nombre de conseillers
composant le Conseil
Communautaire : 35



L'an deux mil dix, le trente mars, à 19h00, le conseil communautaire s'est réuni, au lieu habituel de ses délibérations, en salle de conseil municipal de l'Hôtel de Ville de Libourne, sous la présidence de Monsieur Gilbert MITTERRAND,

Étaient Présents :

Monsieur Gilbert MITTERRAND, Président, Mesdames et Messieurs Caroline RAYNIER, Jacques ROY, Michel MILLAIRE, Catherine PAUTY, Denis SIRDEY, Joël ROUSSET, Corinne VENAYRE, Isabelle HARDY, Vice-Présidents,

Mesdames et Messieurs Émile LUCAS, Christian COURTY, Daniel BEUFILS, Bernadette JOVENET, Annie POUZARGUE, Francis BOULDY, Anne-Marie DUBOIS, Gérard HENRY, Jean-Luc BARBEYRON, Eric CURELY, Christine PEYNOCHE, Loïc MAGNAN, Caroline DELARBRE, Thierry MARTY, Marie-Christine DEDIEU, Marie-Thérèse ALONSO, Max BRIEU, Micheline LANGLET-RIETSCH, Jean HERRANZ, conseillers communautaires,

Étaient excusés :

Monsieur Jean-Claude ORUEZABAL, vice-Président, pouvoir à Monsieur Loïc MAGNAN, conseiller communautaire titulaire,

Monsieur Régis GRELOT, conseiller communautaire titulaire, représenté par Madame Marie-Christine DEDIEU, conseillère communautaire suppléante,

Madame Francine FAURE, conseillère communautaire titulaire, représentée par Monsieur Jean HERRANZ, conseiller communautaire suppléant,

Madame Catherine SEIGLE, conseillère communautaire titulaire, représentée par Monsieur Max BRIEU, conseiller communautaire suppléant,

Madame Annie CONTE, conseillère communautaire titulaire, représentée par Madame Micheline LANGLET-RIETSCH, conseillère communautaire suppléante,

Madame Sabine AGGOUN, conseillère communautaire titulaire, représentée par Madame Marie-Thérèse ALONSO, conseillère communautaire suppléante,

Madame Chantal FARNIERE et Messieurs Jean-Claude PUYO, Bernard LE BROZEC, Renaud CHALLENGEAS, Thierry DARFEUILLE, Wilfried LAFON, conseillers communautaires titulaires, étaient absents excusés,

Madame Anne-Marie DUBOIS a été nommée secrétaire de séance.

FINANCES ET FISCALITE
DEBAT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR L'ANNEE 2010

Sur proposition de Monsieur Denis SIRDEY, vice-président en charge des finances, de la fiscalité, du personnel et de la communication,

Par application combinée des articles L.5211-36 et L.2312-1 du code général des collectivités territoriales, les groupements de communes comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus, doivent prévoir un débat au conseil communautaire sur les orientations générales du budget dans le délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci.

Ce débat permet à l'assemblée délibérante :

- d'être informée sur la situation financière de la collectivité,
- de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget primitif 2010.

Vu l'avis favorable de la Commission des finances du 26 mars 2010,

Le Conseil communautaire engage le débat sur les orientations budgétaires, étant entendu que ce débat n'est pas sanctionné par un vote.



A handwritten signature in black ink, appearing to be "G. Mitterrand", is written over the seal.

Pour expédition conforme
Gilbert MITTERRAND, Président,
Communauté de Communes du Libournais

